

SALAIRES, CARRIÈRES : URGENCE !

La démonstration n'est plus à faire, il est désormais reconnu par tou·tes, agent·es, usager·es et responsables politiques, que les rémunérations des enseignant·es, CPE, Psy-EN ne sont pas à la hauteur de leurs missions et que celles des AESH et AED sont indigentes.

Le ministre Geffray admet qu'il faut revaloriser les rémunérations, en particulier la première moitié de la carrière. Il dit qu'il faudra travailler sur les rémunérations « dès que possible », mais pas dans l'immédiat sous prétexte de contraintes budgétaires ! Cela fait pourtant trop longtemps que nos carrières ne sont plus attractives, que notre pouvoir d'achat est en berne.

En raison de l'inflation, jumelée au quasi gel du point d'indice, nos rémunérations ont perdu, depuis 2010, en euro constant, l'équivalent de deux mois de salaire par an. C'est 25% de perte sur les 25 dernières années. La Garantie Individuelle de Pouvoir d'Achat (GIPA), qui permettait un rattrapage partiel pour les personnels dont la rémunération n'avait pas connu d'évolution sur une durée de 4 ans, a été supprimée sine die en 2024. La flambée des prix des carburants en ce début d'année constitue un nouveau coup dur pour le pouvoir d'achat des fonctionnaires. Aucune revalorisation des frais de déplacement ou des ISSR n'est à l'ordre du jour malgré la demande du SNES et de la FSU.

Les déroulés de carrière sont trop lents et les mesures présentées en 2025, qui comportaient quelques avancées en classe normale avec un rythme unique plus rapide, ont été enterrées par l'austérité budgétaire. Si nous pouvons mettre à notre actif l'amélioration du taux de promotion à la hors-classe depuis les mesures PPCR, l'accès à la

classe exceptionnelle reste très problématique : les ratios de promotion sont très insuffisants* pour les corps du 2nd degré et ne permettent pas à tou·tes les collègues d'accéder à ce grade avant leur départ à la retraite. L'absence de barème et l'impossibilité de contester les avis sont par ailleurs inadmissibles. Ceci a des conséquences non négligeables sur le montant des pensions de retraite. Le SNES-FSU revendique pour toutes et tous le parcours de la carrière sur les trois grades sans barrage.

Les discussions sur la mise en place d'une grille de rémunération pour les AED en CDI sont au point mort malgré l'obligation faite aux rectorats de revaloriser les rémunérations après trois ans en CDI. Le SNES-FSU intervient à tous les niveaux pour que cela soit enfin effectif.

Quant aux AESH, le Sénat s'est opposé, en janvier dernier, à la création d'un statut de fonctionnaire, les condamnant à rester les plus précaires des agent·es public·ques : mal payé·es, temps partiels imposés, conditions de travail souvent déplorables... La pression syndicale a contraint le ministre à faire des annonces sur la mise en place d'un groupe de travail, mais il traîne à déclencher sa réunion.

Il y a urgence à revaloriser le point d'indice, à refonder les grilles indiciaires, à accélérer les carrières et à enfin créer un corps d'AESH. L'investissement sans faille des agent·es doit être reconnu inconditionnellement ; cela participe aussi de l'attractivité de nos métiers.

* Le ratio promu·s/promouvables à la classe exceptionnelle est de 9,5% pour les certifié·es, CPE et Psy-EN et 13,5% pour les agrégé·es, quand le ratio de promotions pour les professeur·es des écoles est de 29%.

DÉMOGRAPHIE SCOLAIRE : PROBLÈME OU OPPORTUNITÉ !

Le ministre Geffray communique abondamment et à dessein sur la baisse de la démographie scolaire à venir. Son mantra est largement relayé dans les médias, ce qui sert son objectif : faire accroire que les suppressions d'emplois de professeur·es, de CPE, d'AED ou encore d'AESH sont inévitables, puisqu'il faut bien accompagner cette baisse démographique. Une toute autre logique pourrait pourtant prévaloir et c'est elle que nous devons réussir à imposer par nos mobilisations : la baisse

démographique étant incontestable, elle devrait être mise à profit pour enfin réduire les effectifs dans les classes, améliorer les conditions de remplacement, augmenter les temps de classe en groupes allégés... Est-ce que cela est vraiment hors de portée des finances de notre pays ? Le jeu n'en vaut-il pas la chandelle pour l'avenir de notre jeunesse ? Il faut par ailleurs déconstruire l'ampleur des baisses d'effectifs à venir. Si elles sont importantes, 9,65% d'élèves en moins sont projetés

dans le Second degré public en Limousin d'ici à 2030 (-10,52% dans le privé), elles doivent être regardées en rapport avec la situation actuelle. À la rentrée 2025, les classes de 6ème, 5ème, 4ème et 3ème comptent, dans le public, par exemple, en moyenne, respectivement 24, 24,5, 24,5 et 25 élèves. Elles pourraient en compter respectivement 21,8, 22, 21 et 22 à la rentrée 2030, ce qui les rapprocheraient de la moyenne européenne, si aucun emploi n'était supprimé et si les structures des établissements n'étaient pas modifiées. Les classes du lycée général pourraient compter au même horizon entre 27 et 28 élèves.

Est-ce si saugrenu de revendiquer une telle perspective ? Ça l'est visiblement pour le ministre et la rectrice, qui suppriment 44 emplois dans l'académie, ce qui se traduit par la suppression sèche de 38 postes dans les collèges et lycées de l'académie pour la rentrée 2026. Le SNES-FSU et les syndicats de la FSU ont été les seuls à intervenir lors des groupes de travail et des CSA académiques pour défendre chacun des postes, aucune des suppressions n'étant justifiée compte tenu de l'impérieuse nécessité d'améliorer les conditions d'études des élèves et de travail des personnels.

Créations et suppressions de postes rentrée 2026 - CSAA du 30 mars 2026

Établissement	Création	Suppression
Corrèze		
Clg Objat		Lettres modernes, EPS (MCS)
Clg Jean Lurçat Brive		Lettres modernes, EPS (MCS)
Clg Jean Moulin Brive	Lettres modernes	
Clg Rollinat Brive		Technologie (MCS)
Clg Larche		Histoire géographie
Clg Égletons		Lettres modernes (MCS), SVT (MCS)
Clg Lubersac		Mathématiques
Clg Clémenceau Tulle		Espagnol (MCS)
Lyc D'Arsonval Brive	NSI (spéA)	
Lyc E. Perrier Tulle		Lettres classiques, Mathématiques, Sciences physiques, EPS
Creuse		
Clg Felletin	Lettres modernes	
Clg Saint Vaury		Lettres classiques, Arts plastiques
Clg La Souterraine		SVT
Clg Nadaud Guéret		Lettres modernes
Lyc La Souterraine		Mathématiques
Lyc Bourdan Guéret		Anglais, Lettres modernes (MCS)
Haute-Vienne		
Clg Bellac		Allemand
Clg Calmette Limoges	Arts plastiques (spéA)	
Clg Maupassant Limoges		Mathématiques (MCS)
Clg Donzelot Limoges		Anglais (MCS), Lettres modernes (MCS)
Clg Couzeix		Lettres modernes
Clg Saint Germain les Belles		Histoire géographie (MCS)
Clg Saint Léonard de Noblat		Anglais (MCS), Technologie
Clg St Sulpice les Feuilles		EPS (MCS)
Lyc Renoir Limoges	EPS	
Lyc Dautry		Histoire géographie, procédés physico chimiques
Lyc Turgot Limoges		Mathématiques, SII ingénierie électrique
Lyc Gay Lussac Limoges		Lettres classiques, SVT
Lyc Valadon Limoges		Éco gestion commerce, Éco gestion marketing

MCS : mesure de carte scolaire - CS : complément de service - SpéA : poste spécifique académique - SpéN : poste spécifique national